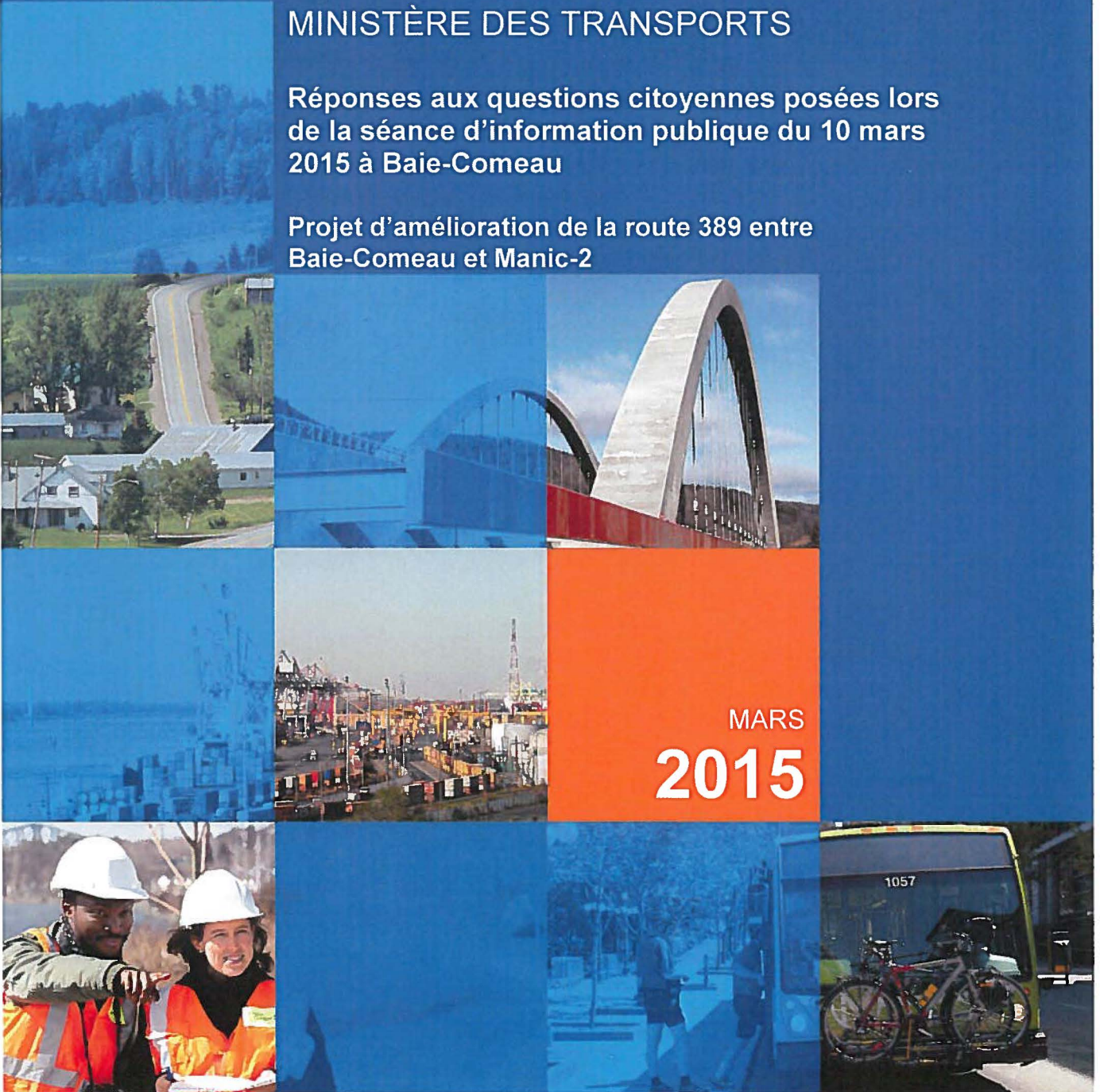


MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Réponses aux questions citoyennes posées lors
de la séance d'information publique du 10 mars
2015 à Baie-Comeau

Projet d'amélioration de la route 389 entre
Baie-Comeau et Manic-2





QUESTIONS

Question de M. Charles-André Préfontaine, Résolu

Quant au projet d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Manic-2, quel est le différentiel de coûts entre le scénario 2 et le scénario 3?

Réponse du ministère des Transports

- Comme indiqué à la page 20 de l'Étude d'impact sur l'environnement, au tableau 4 – Analyse comparative des solutions, le différentiel de coûts entre le scénario 2 (corridor de la route 389 existant avec le nouveau lien de l'avenue du Labrador) et le scénario 3 (route de contournement) est de 16 M\$. Prendre note que ces coûts ont été estimés à l'étape de l'étude d'opportunité du projet. Enfin, ces coûts seront optimisés et précisés lors du dossier d'affaires.

Question de M. Dean Carbonneau, AutoCam

Peut-on avoir plus d'information en lien avec la rencontre entre le ministère des Transports et la Chambre de commerce de Manicouagan de 2013?

Réponse du ministère des Transports

- La Chambre de commerce de Manicouagan a été consultée lors de la préparation de l'étude d'impact environnemental sur le projet d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Manic-2. Celle-ci se joignait à deux autres organismes invités dans une démarche de consultation auprès des organismes socio-économiques de Baie-Comeau afin d'intégrer la perception des intervenants à l'analyse de sensibilité commerciale réalisée par le Consortium Dessau-Cegertec-LVM.
- Cette rencontre avait pour but de prendre connaissance des préoccupations des intervenants, selon les solutions, ainsi que de discuter des opportunités offertes au secteur commercial et de revitalisation offertes par les trois solutions proposées. Cette démarche de consultation a été mise en place afin de comprendre et d'intégrer la perception des intervenants à l'analyse de sensibilité commerciale.

Organismes invités

- Chambre de commerce Manicouagan (CCM)
- Société d'aide au développement de la collectivité Manicouagan (SADC)
- Jeune Chambre de Manicouagan (JCM)
- Innovations et développement Manicouagan (CLD)



Date de la rencontre

22 août 2013 à 13 h 30

Endroit

Bureau du Groupe Cadoret, 90, Place La Salle, Baie-Comeau

Personnes présentes

- Bernard Filiatrault et André Boulianne, Chambre de commerce Manicouagan
- Martin Ouellet et Stéphanie Landry, Société d'aide au développement de la collectivité Manicouagan
- Mathieu Pelletier, Jeune Chambre de Manicouagan
- Pierre-Paul Tremblay, Laurent Comtois, Jean Hardy, Consortium Dessau-Cegertec-LVM

À noter qu'à cette rencontre, seuls les mandataires du Consortium Dessau-Cegertec-LVM étaient présents. L'objectif du ministère des Transports était de générer des commentaires sans contrainte de la part des intervenants socio-économiques.